Mise en gérance de « La Guérite »



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN GERANT

Pour l'établissement :

A GUERITE - PLACE ST PONS - 04 320 SALISSES

Description de la gérance :

Dans le cadre d'une gérance encadrée, le gérant aura en charge la tenue des TABLES d'HOTES, du BISTROT DE PAYS et du POINT MULTISERVICES de l'établissement LA GUERITE située à SAUSSES. Place st Pons

Seront mis à disposition du gérant une cuisine équipée, une pièce de restauration située dans le bâtiment, une terrasse couverte attenante à la pièce de restauration, un bistrot équipé et une terrasse non couverte attenante, 2 remises, une pièce de vie privative pour le gérant

Les Gîtes et chambres d'hôte ne concernent pas la gérance (assurés en régie municinale)



Encadrement de la gérance :

Le gérant s'engage à un certain nombre de points contractuels (Gérance encadrée) qui seront précisés lors des entretiens de candidature.

Dans tous les cas les TABLES d'HOTES, le BISTROT DE PAYS et le POINT MULTISERVICES seront ouverts au minimum 40 week-end par an et au moins 5 jours / 7 durant les périodes de vacances scolaires (zone B).

Durée du bail :

1 an puis 3 ans après la première année

Début le 18 mars 2021

Lover du bail :

180 € / mois (non comprises les charges d'exploitation du bâtiment qui

seront à la charge du gérant)

Visite du site et candidature :

Demande à effectuer AVANT le 30 Novembre 2020 auprès de Monsieur Le Maire, FRANCK DAGONNEAU 06 70 48 91 48 - mairie@sausses.fr

Etat Civil

C'est avec une très grande tristesse que nous avons le regret d'annoncer deux nouveaux décès en octobre à SAUSSES :



Mme **DAGONNEAU Corrine** née SANTINI le 22 /07/1954. décédée le 7 octobre 2020

M. **PINAULT Michel** né le 04/11/1953,

décédé le 10 octobre 2020





Le Petit Journal

Octobre 2020

SAUSSES

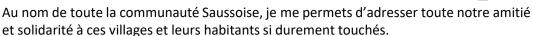
Saussois

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal

Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN :09/00002 - Version numérique disponible sur http://www.sausses.fr/

Saussoises, Saussois, chers amis,

Nos voisins des Alpes Maritimes ont été terriblement touchés le 2 octobre dernier par des intempéries d'une grande violence.



Même si aucun dégât n'a été à déploré à SAUSSES et dans les communes voisines . ces évènements nous rappellent combien nos territoires montagneux sont fragiles et ont réveillé pour beaucoup d'entre nous les mauvais souvenirs de novembre 1994.

Nos réseaux de téléphonie ont été coupés suite à ces intempéries durant 1 semaine environ et nous ne pouvons déplorer que ces coupures de réseaux se produisent de plus en plus souvent.

Aussi le conseil municipal a décidé de mettre en place un plan d'action (voir ci-après) permettant de garantir la communication sur le territoire durant les périodes de coupure de réseaux.

Enfin, le tiens sincèrement à remercier les très nombreux Saussois qui se sont mobilisés pour venir en aide aux sinistrés à l'initiative de la Mairie les 9 et 10 octobre pour une collecte qui a permis de rassembler de très nombreux dons de matériel, habits et nourriture.

Bien à vous.







Plan d'action de la Commune suite aux coupures des communications occasionnées par la tempête Alex:

La tempête Alex, en passant sur notre territoire a montré une fois de plus la fragilité des movens de communication de notre territoire.

Pourtant peu touchée par les dégâts occasionnés par cette tempête. notre commune a subi une semaine de coupure internet- téléphone-TNT et nous a laissés hors du reste du monde.

Pour y pallier, le conseil municipal a décidé d'engager une procédure pour doter la commune d'un moyen de communication qui, à l'instar de la radio, ne dépend pas d'infrastructures terrestres. C'est donc l'acquisition d'un abonnement satellitaire qui est envisagé, et qui en cas de besoin nous permettra de communiquer avec les organismes en mesure de coordonner les secours sur le terrain.

Par l'intermédiaire d'une wi-fi, cette liaison satellite sera mise à disposition gratuitement à la population lors des périodes de coupures de réseaux.

De même un accès gratuit à la ligne téléphonique filaire de la Mairie sera proposé avec possibilité pour les correspondants de laisser des messages personnels sur un répondeur spécialement dédié

Cinéma à Sausses



Prochaine diffusion du cinéma de pays dans la salle polyvalente LE PREAU

le samedi 31 octobre

Deux séances

Port du masque obligatoire,

nombre de place limité à 50 personnes

5 euros / séance

18H

18h00 & 20h30

Hommage à Antoine

Antoine.

Qu'il me soit permis de parler de toi au présent car je n'aime pas parler au passé des personnes que j'apprécie et qui marquent fortement notre petit parcours de vie. Lors de tes promenades du matin pour aller à ton cabanon de « La Rage « je te vois passer sur le chemin un peu en hauteur des jardins. Tu t'arrêtes un moment pour discuter des plants de légumes, des récoltes à venir, des arbres fruitiers à greffer. Tu es triste parfois de voir qu'il y a de plus en plus de parcelles de terre délaissées, en friche, alors que durant ta jeunesse tous ces jardins étaient cultivés et l'on entendait d'une parcelle à une autre les Saussois s'interpeller dans la bonne humeur sur les petits soucis des plants qui tardent, parfois, à donner les fruits et légumes. Par contre, tu es éperdument émerveillé dès qu'une de ces parcelles se trouve de nouveau mise en valeur par un nouvel arrivant.

Ton environnement reprend vie et cela te fait chaud au cœur.

Il est des visages, des silhouettes qui marquent notre quotidien et toi Antoine tu es de ceux là.

Désormais, sans toi nos jardins potagers n'auront plus la même saveur.

Bien que n'étant pas né à Sausses, tu v as planté tes racines et fais de notre village le tien en épousant Paulette une enfant du pays.

Antoine, je suis certain que ton nouveau chemin s'accompagne des odeurs si parfumées de nos collines et montagnes – le thym, la sarriette, la lavande.... Cette lavande que tu allais cueillir à la fin de l'été avec les autres jeunes hommes du village et les mulets. Vous reveniez le soir déposer vos énormes « buscail « pleins de fleurs fraichement coupées devant la remise de Joseph à coté de la fontaine. Une fois les « buscail « dénoués, la sublime odeur de la lavande embaumait tout le village. Cette senteur changeait de forme lorsque Joseph la distillait dans son alambic pour en extraire l'Absolu, ce concentré de lavande si apprécié des parfumeurs de la ville de Grasse.

Assis autour de la fontaine, c'était un merveilleux moment pour discuter entre amis devant l'alambic et un petit verre de vin bien gagné. Au revoir Antoine.

Jacques Mengeaud

Cérémonie du 11 novembre

Sous réserve de nouvelles mesures sanitaires une cérémonie de commémoration au monument aux morts sera organisée



